

Le Jeanne-Mance

RÉCUPÉRATION DES PILES

Les piles utilisées pour le fonctionnement d'une multitude d'appareils sont considérées comme des déchets dangereux parce qu'elles contiennent des métaux lourds, tels le mercure, le plomb, le cadmium, le zinc ou le nickel, qui peuvent contaminer les sols et la nappe phréatique. Afin d'éviter qu'elles se retrouvent dans des sites d'enfouissement, des cylindres de récupération ont été installés dans toutes les installations du CSSS, près de la réception pour la plupart. Une fois récupérés, ces déchets sont recyclés par une entreprise spécialisée. Prenez l'habitude de jeter vos piles dans les cylindres de récupération. Chaque petit geste compte, surtout si tout le monde s'y met!

BRAVO À RAYSIDE ARCHITECTE!

Le Jeanne-Mance tient à féliciter le président du conseil d'administration, Ron Rayside, pour la nomination de son cabinet d'architecture parmi les huit finalistes de la deuxième édition des Prix québécois de l'entreprise citoyenne. Créés par le magazine L'actualité et Korn/Ferry International, ces prix sont uniques en leur genre au Québec, car ils soulignent les réalisations d'entreprises qui contribuent au bien-être de la collectivité et de l'environnement. Avec son équipe, Ron Rayside réinvente le quartier Centre-Sud, en concevant des projets sociaux novateurs et respectueux de l'environnement. Bonne continuation!

JOYEUSES FÊTES À TOUS!

Les membres du conseil d'administration et la direction du CSSS profitent de la dernière parution du Jeanne-Mance en 2008 pour vous souhaiter un très joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2009. Profitez de la période des fêtes pour vous reposer, pour rencontrer les personnes qui vous sont chères et pour refaire le plein d'énergie en vue de la nouvelle année.



Dans ce numéro

2

Vieillir à Montréal
Juger propage le sida

3

David Levine visite
nos installations
Ensemble pour lutter contre
la pauvreté
La responsabilité populationnelle

4

Les Dragons parmi les grands!

Services en orthophonie



Au Service Petite Enfance 0-5 ans,
les orthophonistes sont à l'écoute des enfants
et des familles.

L'APPRENTISSAGE DU LANGAGE EST UN PROCESSUS COMPLEXE.

Pour déterminer si l'enfant a des difficultés d'apprentissage, les parents doivent surveiller certaines particularités: un bébé de 10 mois trop silencieux, qui babille peu ou ne réagit pas lorsqu'on lui parle, ou un enfant de 2 ans et demi qui ne comprend pas les demandes simples ou ne pose jamais de question. Depuis septembre 2008, le CSSS Jeanne-Mance offre de nouveaux services en orthophonie aux parents du territoire intéressés ou préoccupés par le développement langagier de leur enfant. Ces services s'ajoutent aux interventions déjà effectuées dans le cadre du programme Interventions

Éducatives Précoces. Les deux orthophonistes du programme Petite Enfance 0-5 ans se sont inspirés d'un modèle instauré depuis une dizaine d'années au CSSS Québec-Nord pour répondre aux demandes croissantes de soutien en orthophonie. Ce modèle est axé sur la prévention et l'intervention précoce en groupe.

Pour bénéficier de ce service, les parents qui résident sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance doivent assister aux soirées d'information proposées. *Se parler avant de se voir* s'adresse aux parents qui attendent un enfant, *Bébé communique-t-il?* concerne les parents d'un bébé âgé d'au plus 12 mois et *Communic'Action*, ceux dont l'enfant est âgé entre un et cinq ans. Au cours de ces rencontres, les parents se familiarisent avec le développement normal de la communication, les indices permettant de dépister un problème de langage et, surtout, les stratégies et les activités appropriées pour stimuler le langage. Les soirées d'information se tiennent dans les locaux des CLSC et durent environ deux heures.

Une seule rencontre suffit souvent pour rassurer les parents. Toutefois, si l'inquiétude persiste ou si un problème est décelé, les parents qui ont assisté à la soirée *Communic'Action* peuvent s'inscrire à une série de quatre rencontres en groupe, qui comprennent une évaluation individuelle de l'enfant. Les parents y apprennent, entre autres, à stimuler l'apprentissage du langage par diverses activités et à reconnaître les progrès réalisés par leur enfant. Si les difficultés subsistent au terme de ces rencontres, l'orthophoniste établit un plan d'intervention individualisé et propose, si possible, un suivi par petit groupe en cinq à dix rencontres.

SUITE PAGE 2: [Des services adaptés aux familles](#)

L'intervention de milieu dans les HLM et autres tours d'habitation

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, L'ISOLEMENT des personnes âgées est au cœur des préoccupations du CSSS Jeanne-Mance et des groupes communautaires du territoire. Certains de ces groupes participent à des tables locales de concertation, tels le Regroupement des organismes pour aînés des Faubourgs et Alliance 3^e Âge. S'inspirant du travail de rue mené auprès des jeunes, ils ont conçu un projet novateur, l'intervention de milieu. La nouvelle forme d'intervention communautaire vise à rejoindre les personnes là où elles se trouvent.

Les intervenants de milieu travaillent dans les habitations à loyer modique (HLM) et dans d'autres tours d'habitation des quartiers Plateau-Mont-Royal et des Faubourgs. Leur présence assidue sur le terrain permet de dépister rapidement les personnes âgées dont les conditions de vie se dégradent. Patiemment, d'une visite à l'autre, ils développent des relations avec les résidents. Aux aînés qui le requièrent ou le souhaitent, ils offrent du soutien dans des démarches et des activités visant à les «reconnecter» à leur milieu et aux ressources disponibles dans la communauté. De plus, ces intervenants tissent et consolident un réseau de partenaires privés et publics capables de répondre aux divers besoins des personnes âgées vulnérables.



À l'avant : Lorraine Fleury, CSSS Jeanne-Mance ; Nathalie Benoit, Services Plus des Trois Pignons ; Nadia Hébert, Action Centre-Ville. Au milieu : Lorraine Tremblay, Place Vermeil ; Claire Heurckmans, Les Accordailles ; Martine Chagnon, Action Centre-Ville ; Françoise Boudreault, Projet Changement. Derrière : Berthe Marcotte, Petite Sœur de l'Assomption ; Victoria Burns, Services Plus des Trois Pignons ; Sébastien Gagnon, Projet Changement.

SUITE PAGE 2: [Des partenaires importants](#)

Le temps des fêtes dans les centres

LE TEMPS DES FÊTES dans les centres d'hébergement est une période riche en activités. Les employés affectés aux services de loisirs et d'animation du CSSS en savent quelque chose! Pour eux, les activités préparatoires aux réjouissances commencent bien avant Noël. Dans chacun des centres, on s'affaire déjà à décorer et à cuisiner. Les résidents mettent aussi la main à la pâte en participant à des ateliers, qui leur donnent un avant-goût de l'ambiance des fêtes.

Le personnel soignant, administratif et d'encadrement, les employés des services techniques, alimentaires

d'hébergement

ou d'entretien, ainsi que tous les bénévoles et toutes les personnes qui côtoient, connaissent et aiment les résidents contribuent à faire de cette période un moment inoubliable, qui réchauffera le cœur des résidents pour longtemps. On célèbre Noël et le Nouvel

An dans chacune des unités, et chaque centre d'hébergement organise une grande fête pour tous les résidents et leur famille.

Joyeuses fêtes à tous les résidents, à leur famille et à tout le personnel des centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. Meilleurs vœux de bonheur et de santé à chacun de vous!



Vieillir à Montréal

POUR TOUT SAVOIR SUR LA SITUATION socioéconomique des aînés montréalais, leurs habitudes de vie, leur état de santé et leur mode d'utilisation des soins de santé, il faut lire *Vieillir à Montréal – Un portrait des aînés*. Diffusé par la Direction de santé publique (www.santepub-mtl.qc.ca), le document décrit les principaux problèmes de santé des personnes de 65 ans et plus et explore certaines conséquences du déclin de l'état de santé lié au vieillissement, dont la dépendance envers les autres pour accomplir des activités de la vie quotidienne. Ce portrait fournit aussi de l'information qui permet de cerner la vulnérabilité des aînés dans les différents territoires des CSSS et des CLSC de Montréal.

Les données publiées dans le document sont tirées principalement de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, menée en 2005, et du recensement de 2006. De courts chapitres abordent des aspects du vieillissement, tels que la perte d'autonomie, la fragilité et la détresse psychologique ainsi que le profil des futurs aînés. On y trouve aussi une carte de l'île de Montréal qui

indique la répartition de la vulnérabilité de cette population.

Des estimations montrent que la proportion de Montréalais âgés de plus de 65 ans atteindra 21% en 2026, comparativement à 16% en 2006. Le chapitre *Un vieillissement accéléré* nous apprend, entre autres, que le territoire du CLSC des Faubourgs sera l'un de ceux qui connaîtront la plus forte augmentation de sa population d'aînés (94%) d'ici 2026.

Les personnes intéressées par ce sujet peuvent aussi consulter le document *Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV): Portrait des indicateurs du tableau de bord stratégique 2005-2006* sur le site de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, à www.santemontreal.qc.ca. Ces indicateurs ont été développés par le Carrefour montréalais d'information sociosanitaire (CMIS) en collaboration avec les CSSS.

Le réseau de la santé sur l'île de Montréal fait face à des défis particuliers en matière de vieillissement. Il en relève déjà certains et très bientôt il sera confronté à d'autres. Ces documents nous aident à mieux dépister les populations vulnérables pour mieux cibler les interventions. Bonne lecture!

Des services adaptés aux familles

SUITE DE LA PAGE 1

Les services en orthophonie comptent aussi un volet pour les clientèles vulnérables. Davantage personnalisé et adapté aux besoins des parents, il comprend, entre autres, une évaluation orthophonique, un plan d'intervention multidisciplinaire (orthophoniste, psychoéducateur et éducateur spécialisé), un suivi thérapeutique en groupe parents-enfants composé de trois blocs de sept rencontres ainsi qu'un suivi à domicile.

Le travail des orthophonistes ne s'arrête pas là. Ces professionnels du langage offrent aussi du soutien et de la formation aux intervenants du CSSS, des centres de la petite enfance et des organismes communautaires qui travaillent auprès des enfants, afin d'adapter leurs interventions et de dépister les enfants susceptibles de connaître des retards dans le développement du langage.

Vous connaissez des parents inquiets? Invitez-les à participer à la prochaine soirée d'information donnée par les orthophonistes du CSSS Jeanne-Mance. Pour s'y inscrire, il suffit d'appeler au 514 527-9565, poste 1521.

Des partenaires importants

SUITE DE LA PAGE 1

Les intervenants de milieu sont des partenaires importants pour le CSSS Jeanne-Mance. À ce titre, la Direction des services à domicile et de réadaptation leur fournit le soutien d'une travailleuse sociale du CLSC des Faubourgs, Lorraine Fleury. Ainsi, ils peuvent bénéficier de rencontres de codéveloppement professionnel et de séances de formation qui mettent à contribution d'autres intervenants du CSSS.

Dans le cadre de leurs activités, les intervenants de milieu sont fréquemment en contact avec des personnes marginales et des personnes atteintes de pertes cognitives ou de problèmes de santé mentale. L'approche qu'ils préconisent à l'égard de ces clientèles est l'accompagnement. «Ils recherchent la meilleure coopération possible avec les ressources déjà existantes, précise Lorraine Fleury. Leur but est de tisser des liens avec les aînés vulnérables et d'agir comme catalyseur, afin d'améliorer la qualité de vie de cette population.»

En plus de permettre aux aînés de rester plus longtemps à leur domicile, la présence des intervenants de milieu stimule leur confiance et maximise leur capacité d'exploiter toutes les ressources dont ils disposent encore.

Pour en savoir plus sur l'intervention de milieu, consultez le document *Première version d'un cadre d'émergence et de consolidation d'interventions de milieu en HLM et autres tours d'habitation pour aînés, sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance*, disponible auprès des chefs d'administration de programmes, Gisèle Guindon et Lyne Laliberté.

HLM et tours d'habitation où travaillent des intervenants de milieu

- ➔ HABITATIONS JEANNE-MANCE: Martine Chagnon, Nadia Hébert (Action Centre-Ville) et Berthe Marcotte (Petite Soeur de l'Assomption)
- ➔ HLM PAPINEAU, HÔTEL-DE-VILLE ET DU PARC FRONTENAC: Lorraine Tremblay (Place Vermeil)
- ➔ TOURS FRONTENAC: Victoria Burns et Nathalie Benoît (Services Plus des Trois Pignons)
- ➔ TERRITOIRE DU GRAND PLATEAU: Sébastien Gagnon et Françoise Boudreault (Projet Changement)
- ➔ HABITATIONS LAURIER – HLM: Claire Heurckmans (Les Accordailles)

Coordonnées des organismes

Action Centre-Ville: 514 868-3368 • Place Vermeil: 514 527-7822 • Services Plus des Trois Pignons: 514 524-3015 • Projet Changement: 514 521-5145 • Les Accordailles: 514 282-1553.

JOURNÉE MONDIALE SIDA 2008

Juger propage le sida

LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2008, à l'occasion de la Journée mondiale sida, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a voulu sensibiliser la population au soutien à apporter aux hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, afin de contrer la transmission du virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

L'homophobie est encore présente chez la population adulte québécoise. La discrimination et l'ostracisme envers les homosexuels masculins font obstacle à la prise en charge de leur santé et à l'adoption de comportements sécuritaires. Une attitude négative à leur égard a certainement des répercussions sur leur estime de soi qui peuvent les amener à négliger leur santé sexuelle.

Le CSSS Jeanne-Mance est particulièrement sensible à cette problématique. Lutter contre les préjugés envers les homosexuels masculins, c'est contribuer à la lutte contre le VIH. N'hésitez pas à communiquer avec un des membres du comité sur la condition homosexuelle et bisexuelle du CSSS Jeanne-Mance, au 514 527-2361, poste 1452.

Pour plus d'information sur l'épidémiologie du VIH au Québec, visitez le site du ministère au www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/itss/

Source: ministère de la Santé et des Services sociaux

Campagne de vaccination contre l'influenza



Les cliniques de vaccination contre l'influenza, offertes à la population en novembre, ont permis d'immuniser près de 3 000 personnes cette année. Se faire vacciner est encore le meilleur moyen d'éviter de contracter le virus de la grippe. Jeunes et moins jeunes n'ont pas semblé trouver l'expérience traumatisante!



David Levine visite nos installations

LE MERCREDI 12 NOVEMBRE, la direction du CSSS recevait la visite du président-directeur général de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal. Pendant toute la journée, David Levine a visité plusieurs de nos installations pour

mieux connaître les activités offertes par l'établissement à la population du territoire. Ne vous étonnez pas de le croiser bientôt dans un de nos centres d'hébergement, car il est prévu que M. Levine revienne pour compléter sa tournée.



Chantale Lapointe, directrice générale ; Sylvie Simard, directrice générale adjointe Services dans la communauté et affaires universitaires ; David Levine, pdg de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal ; Ginette Léonard, directrice des ressources financières et informationnelles ; Sylvie Laverdière, directrice des services multidisciplinaires et gestion de la qualité ; et Claude Charbonneau, directeur des services techniques.

Ensemble pour lutter contre la pauvreté

LE 18 NOVEMBRE DERNIER, le CSSS Jeanne-Mance était invité à déposer un mémoire devant la Commission d'agglomération sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'Étude publique sur les contributions municipales et la gestion des programmes de lutte à la pauvreté. D'abord conçue comme un exercice rétrospectif et prospectif, cette étude vise à brosser un tableau de la situation de la pauvreté à Montréal et, en particulier, à en déterminer les enjeux et les perspectives d'avenir.

Le mémoire, intitulé *Solidarité entraide équité – Ensemble pour lutter contre la pauvreté*, a été présenté aux membres de la Commission par la directrice générale, Chantale Lapointe, le président du conseil d'administration, Ron Rayside, et Marise Guindon, organisatrice communautaire de l'établissement. Il fait état des grands enjeux liés à la pauvreté sur le territoire et s'appuie sur la réflexion et les travaux du comité de vigie sur le développement social mis en place par le CSSS Jeanne-Mance.

Le document décrit la situation particulièrement complexe et diversifiée de la pauvreté dans la métropole et souligne l'importance de tenir compte de cette diversité dans la répartition des budgets, notamment en révisant les méthodes de calcul appliquées par les instances gouvernementales. Les calculs basés sur les indices de défavorisation ont pour effet de cibler les zones à forte concentration de pauvreté, de sorte qu'ils occultent la situation de plus de 65 % des personnes pauvres.

Par ailleurs, le mémoire réitère l'importance d'agir en priorité dans les domaines du logement et de la sécurité alimentaire. Malgré les efforts de la Ville et des agglomérations, des investissements substantiels sont toujours nécessaires, car les moyens font cruellement défaut aux personnes impliquées dans la lutte contre la pauvreté.

Le CSSS a fait quatre recommandations à la Commission : augmentation des budgets pour la lutte contre la pauvreté ; adaptation des interventions et des sommes allouées selon les particularités des territoires ; représentativité accrue des tables de développement social dans l'établissement des priorités pour l'attribution des financements ; et mise en œuvre d'actions favorisant la mixité sociale et l'accès au logement dans le développement des grands projets immobiliers prévus sur le territoire.

La Commission communiquera ses recommandations le mercredi 17 décembre, au cours d'une séance publique qui se tiendra à 18 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal.



NOUVELLES DE LA FONDATION



Collecte de fonds 2008-2009

La campagne de financement annuelle de la Fondation CSSS Jeanne-Mance a permis de recueillir 14 000 \$ jusqu'à maintenant, ce qui représente un don moyen de 130 \$. La Fondation remercie chaleureusement les deux coprésidents d'honneur de la campagne, Doris Allard et Pierre Malchelosse, le Service des communications et chacun des donateurs dont le soutien, année après année, est grandement apprécié. Bien que la collecte annuelle soit officiellement terminée, il est possible de faire un don à la Fondation en tout temps.

Festin Homard 2009

Inscrivez déjà le jeudi 14 mai 2009 à votre agenda! C'est la date qui a été retenue pour le Festin Homard, l'activité-bénéfice de la Fondation. Cette soirée aura lieu au Marché Bonsecours, dans le Vieux-Montréal. Vous pourrez réserver vos places et vos tables dès janvier 2009. Un rendez-vous incontournable pour les gourmets généreux!

Vœux pour la période des fêtes

La présidente-directrice générale, Michelle Mercier, son adjointe, France Wagner, et les membres du conseil d'administration de la Fondation offrent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour les fêtes et pour l'année 2009 à l'ensemble du personnel du CSSS Jeanne-Mance et à tous les donateurs.

12^{es} journées annuelles de santé publique

La responsabilité populationnelle

LES JOURNÉES ANNUELLES de santé publique (JASP) ont eu lieu du 17 au 20 novembre à Québec. Grand rendez-vous annuel de formation continue de la santé publique du Québec, les JASP réunissent plus de 250 conférenciers et quelque 2000 participants dont les domaines d'activité touchent de près ou de loin à la prévention. Depuis 12 ans déjà s'y retrouvent des médecins, des chercheurs, des professeurs, des étudiants, des gestionnaires, des psychologues, des nutritionnistes, des infirmières, des travailleurs sociaux et bien d'autres personnes impliquées dans la santé publique.

Le thème de la journée du 20 novembre était *La responsabilité populationnelle: des innovations à partager*. La directrice générale adjointe Services dans la communauté et affaires universitaires du CSSS Jeanne-Mance, Sylvie Simard, a traité ce thème dans sa conférence intitulée *La responsabilité populationnelle vue sous l'angle du développement social*. Après avoir tracé sommairement un portrait du CSSS et de sa population, M^{me} Simard a exposé les grands enjeux en matière de développement social sur le territoire, où 37 % de la population vit sous le seuil de faible revenu, selon les données de Statistique Canada. Dans son allocution, elle a insisté sur l'importance d'intervenir en

partenariat avec les acteurs de la communauté afin de lutter contre la pauvreté et d'améliorer la santé de la population.

Rappelons que, dans le projet d'organisation clinique, le conseil d'administration du CSSS définissait l'action en amont des problèmes de santé et des problèmes sociaux comme une orientation stratégique de l'établissement et indiquait clairement sa volonté d'agir en partenariat avec les organismes communautaires pour améliorer la santé de la population et réduire les inégalités sociales sur le territoire.

Dans cette perspective et conformément à son projet clinique en santé publique, le CSSS a mis sur pied un comité de vigie sur le développement social, qui regroupe des décideurs de diverses instances: tables de concertation en développement social, arrondissements du Plateau-Mont-Royal et Ville-Marie, Commission scolaire de Montréal, Corporation de développement économique communautaire et Direction de santé publique de Montréal. Sous la présidence de la directrice générale, Chantale Lapointe, ce comité s'est donné comme mandat de favoriser la convergence des actions dans l'intérêt des clients du territoire ainsi que de mobiliser les élus et les décideurs afin d'accélérer l'avancement des projets du milieu visant l'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

Le CSSS a mis sur pied un comité de vigie afin de favoriser la convergence des actions visant l'amélioration de la santé de la population.

FERMETURE DU CENTRE D'HÉBERGEMENT JACQUES-VIGER

Une page d'histoire est tournée



LE 10 NOVEMBRE DERNIER, une centaine de personnes se sont rassemblées dans le hall du Centre d'hébergement Jacques-Viger pour souligner, une quatrième et dernière fois, le départ de leurs collègues vers d'autres installations du CSSS Jeanne-Mance.

Le personnel d'encadrement du centre avait réservé quelques surprises aux employés présents: un certificat et des souvenirs à l'emblème du centre. Des témoignages d'employés, teintés d'émotion, ont rappelé les belles heures de cette illustre institution montréalaise. Portant à l'origine le nom d'Hôpital de la Miséricorde, l'établissement devient, en octobre 1974, le Centre hospitalier Jacques-Viger, ainsi nommé en l'honneur du

premier maire de Montréal, élu en 1833. Depuis la construction de la chapelle, en 1855, et jusque vers 1945, divers bâtiments ont été ajoutés pour former l'imposant édifice que nous connaissons aujourd'hui.

Le dernier résident du Centre d'hébergement Jacques-Viger a quitté sa chambre le 20 novembre. N'allez toutefois pas croire que les portes de l'établissement sont définitivement fermées. L'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) et l'hôpital de jour restent ouverts et bien actifs. Toutes les personnes qui y travaillent encore seront bientôt regroupées près de ces deux services, souvent méconnus des autres employés du CSSS. L'équipe du *Jeanne-Mance* tentera d'ailleurs d'y remédier dans un prochain numéro. À surveiller!

Les Dragons parmi les grands!

LA DIRECTION DU CSSS JEANNE-MANCE félicite Martin Dusseault, intervenant social et entraîneur de basket-ball, pour le prix «Entraîneur en développement par excellence 2007-2008» qu'il a reçu lors de la 23^e Soirée des Lauréats montréalais, le 7 novembre dernier. L'événement prestigieux était coprésidé par Jean-Luc Brassard, médaillé olympique, et Richard Légaré, vice-président de la Banque Royale du Canada. Cette activité de reconnaissance est organisée par la Commission sportive Montréal-Concordia, afin de souligner les performances et le travail des athlètes et des intervenants sportifs œuvrant sur le territoire montréalais.

Pour M. Dusseault, cet honneur a une signification particulière, car il est le seul entraîneur de l'histoire du basket-ball québécois à avoir remporté le championnat national, avec l'Équipe masculine des 17 ans et moins, pour une deuxième année consécutive. À noter également que ce sportif passionné a guidé les membres de



l'équipe cadette masculine, les Dragons de Jeanne-Mance, vers une victoire au niveau régional et vers l'obtention d'une médaille d'argent, au niveau provincial, dans la ligue scolaire de Montréal.

Un autre membre de la famille des Dragons a été récompensé pour ses performances sur le terrain. Kenny Fred Chéry, un élève de l'École secondaire Jeanne-Mance et résident du quartier

Centre-Sud, a remporté le titre de «coéquipier de l'année». Il était aussi finaliste dans la catégorie «athlète espoir par excellence». Ces honneurs soulignent son grand talent, qu'il a manifesté particulièrement au cours de sa dernière saison en aidant l'équipe à remporter la médaille d'or au niveau régional et la médaille d'argent au niveau provincial. Cependant, son plus grand fait d'arme cette année est, sans aucun doute, d'avoir porté l'Équipe du Québec des 17 ans et moins au sommet du championnat national de basket-ball cet été. Ses performances magistrales lui ont aussi permis d'être élu le meilleur joueur au pays dans sa catégorie.

Ces honneurs sont d'autant plus extraordinaires que MM. Dusseault et Chéry étaient les seuls lauréats provenant du milieu sportif scolaire, les autres finalistes étant du milieu de la compétition olympique. Encore une fois, bravo à nos Dragons!



Nominations

Depuis le 10 novembre 2008, **Jacqueline Blais** occupe un poste d'agente de la gestion financière à la Direction des ressources financières et informationnelles. Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec, M^{me} Blais possède une longue et vaste expérience en finances. Elle a exercé des fonctions de conseillère, de vérificatrice et de responsable d'équipe, notamment dans le cabinet d'avocats Ogilvy Renault, à Hydro-Québec et dans le cabinet d'experts-comptables Raymond Chabot et Associés. Bienvenue au CSSS Jeanne-Mance!

PÉRIODE DES FÊTES Heures d'ouverture des services offerts en CLSC

INSTALLATIONS	MERCREDI 24 DÉC.	JEUDI 25 DÉC.	VENDREDI 26 DÉC.	SAMEDI 27 DÉC.	DIMANCHE 28 DÉC.	LUNDI 29 DÉC.	MARDI 30 DÉC.	MERCREDI 31 DÉC.	JEUDI 1 ^{ER} JANV.	VENDREDI 2 JANV.
ACCUEIL PSYCHOSOCIAL										
CLSC des Faubourgs – Visitation	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	Fermé	8 h à 20 h	8 h à 20 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h
CLSC du Plateau-Mont-Royal	8 h à 16 h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8 h à 20 h	8 h à 20 h	8 h à 16 h	Fermé	Fermé
CLSC Saint-Louis-du-Parc	8 h à 16 h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	9 h à 17 h	9 h à 17 h	8 h à 16 h	Fermé	Fermé
SANS RENDEZ-VOUS INFIRMIERS										
CLSC des Faubourgs										
2260, rue Parthenais	8 h à 16 h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8 h à 17 h	8 h à 17 h	8 h à 16 h	Fermé	Fermé
1250, rue Sanguinet	8 h à 16 h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8 h 30 à 17 h	8 h 30 à 17 h	8 h à 16 h	Fermé	Fermé
1705, rue de la Visitation	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 20 h	8 h à 20 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h
CLSC du Plateau-Mont-Royal	8 h à 16 h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8 h à 20 h	8 h à 20 h	8 h à 16 h	Fermé	Fermé
CLSC Saint-Louis-du-Parc	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 20 h	8 h à 20 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h	8 h à 16 h

Pour connaître les horaires du sans rendez-vous médical, visitez le www.csssjeannemance.ca.

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • **DIRECTION ET RÉDACTION:** Pierre Bruneau • **COLLABORATEURS:** Laure Dechelette, Martine Dubois, Lorraine Fleury, Sylvie Goyette, Marise Guindon, Sébastien Pavia, Sylvie Simard • **RÉVISION:** Françoise Turcotte • **CONCEPTION GRAPHIQUE:** Jean Frenette Design • **IMPRESSION:** Groupe Laurier
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE: 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel: lejeannemance@sss.gouv.qc.ca • Site Web: www.csssjeannemance.ca
À NOTER: le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.